

**JUMELAGE TOULOUSE - TEL AVIV : 1ERE PARTICIPATION DE TOULOUSE A SO FRENCH SO FOOD, LA 4EME SEMAINE GASTRONOMIQUE DE TEL AVIV**  
15-818

ATTRACTIVITÉ, EUROPE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL -  
- FINANCES;

Mesdames, Messieurs,

Jumelées depuis 1962, les Villes de Toulouse et Tel Aviv ont donné un nouvel élan aux échanges à travers la définition d'axes de coopération stratégiques, en particulier dans les domaines de l'innovation et de l'économie.

Du 7 au 12 février 2016, l'Ambassade de France en Israël, ainsi que Business France organiseront la 4ème Semaine Gastronomique « So French So Food ». Dans le cadre du jumelage qui lie Toulouse et Tel Aviv, l'Ambassade de France a sollicité la Ville de Toulouse pour prendre part activement à cet événement.

L'objectif est de développer l'économie toulousaine à travers l'export de produits de Toulouse et de la proche région toulousaine auprès de la grande distribution israélienne, dont la chaîne leader des hypermarchés « Shufersal », ainsi que de renforcer la visibilité et le positionnement international de Toulouse dans le domaine des start-ups, de la gastronomie et du tourisme.

En ce qui concerne l'aspect commercial, le but de l'opération est de faire la promotion des produits et des entreprises de Toulouse, à travers la mise en relation de sociétés exportatrices toulousaines avec différents distributeurs israéliens. Dans ce cadre, Business-France organisera une mission de prospection à l'attention des entreprises toulousaines et de la proche région qui souhaitent trouver des débouchés exports pour les produits suivants : plats cuisinés et conserves, compotes et biscuits, confitures et miel, boissons et vins, fromages et produits laitiers, confiserie et épicerie fine, arts de la table... Ainsi, huit à dix entreprises seront sélectionnées selon un cahier des charges défini par Business France en collaboration avec les distributeurs israéliens.

En outre, un concours de start-ups sera organisé lors de la Semaine de la Gastronomie. Trois à cinq sociétés toulousaines dans les domaines de la FoodTech, AgriTech, WineTech, TravelTech seront sélectionnées par Business France pour une mise en relation avec des partenaires économiques en Israël.

En ce qui concerne la promotion du savoir-faire, six à huit chefs et maîtres artisans toulousains participeront à la Semaine Gastronomique en préparant un dîner de gala, des dégustations et ateliers de chefs ou d'artisans. Il est également prévu de faire participer des représentants de l'école hôtelière.

La sélection des entreprises, start-ups, chefs et artisans s'effectue conjointement avec l'Ambassade de France à Tel Aviv, Business France, la Ville de Toulouse et avec l'appui des chambres consulaires.

Enfin, pour le volet tourisme, la promotion de Toulouse sera assurée en partenariat avec So Toulouse sur l'ensemble des manifestations et en lien avec le salon international sur le tourisme méditerranéen de Tel Aviv.

Dans l'objectif de coordonner toute l'action de la Semaine Gastronomique, Business France propose une prestation comprenant, entre autres, les actions suivantes :

- Sélection et coordination des sociétés exportatrices de produits locaux,
- Montage du programme de rendez-vous d'affaires (dont les départements achat des distributeurs israéliens),
- Suivi des démarches d'exportation et de casherisation des produits retenus,
- Coordination et rencontres d'affaires pour les start-ups,
- Gestion du déplacement des chefs et artisans ainsi que l'organisation du programme de dégustations, des cours de cuisine et des ateliers,
- Logistique à Tel Aviv, communication et presse.

Le budget de l'opération Semaine Gastronomique est estimé à 72 000€, dont 40 000€ pour la prestation globale de Business France, et environ 32 000€ pour les coûts additionnels: achats de produits toulousains, frais de transport, matériel de communication, frais de dédouanement, billets d'avion et hébergement (pour une partie des représentants toulousains).

Les retombées attendues de l'export de produits locaux toulousains et de la proche région sont à moyen et long terme, ainsi que l'augmentation du chiffre d'affaires, la création d'emplois, l'utilisation des plateformes logistiques de transport, etc.... Les entreprises s'engagent à fournir l'information sur les retombées (liste et tonnages des produits exportés, chiffre d'affaires, etc...). Un suivi de l'opération sera effectué avec un bilan complet à 18 mois.

Afin de réaliser ce projet, il est prévu que la Ville de Toulouse prenne en charge la prestation de Business France, ainsi que les coûts additionnels mentionnés ci-dessus.

Dans la mesure où vous le jugeriez opportun, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la délibération suivante :

**Article 1 :** Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager les frais liés à l'organisation de la Semaine Gastronomique en Israël.

**Article 2 :** Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents liés à la présente délibération.

**Article 3 :** Les dépenses nécessaires au déroulement de ce projet seront effectuées à l'aide des crédits inscrits au budget du présent exercice ou exercices suivants.

Délibération du Conseil Municipal  
publiée par affichage en Mairie le 15/12/2015  
reçue à la Préfecture le 15/12/2015  
publiée au RAA le

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES  
POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE,**

**Pour le Maire,**

**Le Conseiller Délégué**

**Aviv ZONABEND**